

La Bell Nouvelle

**Les bureaux de l'hôtel de ville seront fermés du
22 décembre 2017 au 2 janvier 2018 inclusivement.**

MOT DU MAIRE

Il nous fait plaisir de vous présenter la plus récente édition de votre bulletin municipal. Tout d'abord, laissez-moi vous remercier pour la confiance exprimée lors du scrutin du 5 novembre. Pour un 5^e mandat, je veillerai, avec le conseil, aux meilleurs intérêts de tous les citoyens de Senneterre. De beaux projets sont en voie d'être réalisés et nous en sommes très fiers.

Parmi ces projets, la première pelletée de terre visant la construction de 32 logements de la corporation Îlot d'Or est une excellente nouvelle pour les aînés de Senneterre. Bravo à M. André Lévesque et à son conseil d'administration.

Le 5 décembre, la Ville de Senneterre s'est vue octroyer 3 fleurons au gala des Fleurons du Québec. Une belle reconnaissance des efforts déployés par la Ville, son personnel, les résidents et les commerçants, visant l'embellissement de notre communauté.

Finalement, j'aimerais vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2018. Profitez de la période des fêtes pour visiter nos commerçants et les encourager. Ils sont le cœur et l'âme de notre centre-ville. Et pourquoi ne pas donner un bon d'achat du Regroupement commercial de Senneterre pour les fêtes? Une belle façon d'encourager l'achat local.

Jean-Maurice Matte, maire



MEILLEURS VOEUX

JOURNAL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SENNETERRE

CENTRE CULTUREL AUTOCHTONE SHABOGAMAK

La construction du nouveau centre culturel autochtone *Shabogamak II* est entamée depuis le 12 octobre dernier. Lieu de rassemblement pour les nations autochtones du territoire, le nouvel établissement viendra aussi bonifier l'offre touristique de Senneterre. Félicitations au Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre pour la réalisation de ce grand projet.



PIED LEVÉ

Félicitations à Jessica Paradis et François Lecomte : Pied Levé a ouvert ses portes à Senneterre le 27 novembre dernier. Les heureux propriétaires sont fiers de vous dévoiler leurs produits et vous invitent en boutique. Profitez-en pour y faire vos achats de Noël!

GROUPE EAU MONDIALE VD INC.

Félicitations à Groupe Eau Mondiale Vd inc. pour leurs investissements de plus de 5 millions \$ à Senneterre. En plus de contribuer responsablement à la diversification économique de la ville, le projet permet d'offrir une douzaine d'emplois concurrentiels pour nos citoyens. Leurs bouteilles, étiquetées « ECH²O Glaciers », devraient se retrouver sur les tablettes des commerçants de la région avant les fêtes.

LA FONDATION MÉGISCANE



Nouvelle formule cette année : la Fondation Mégiscane obtient sa soirée bien à elle, distincte du gala des Milleniums. Le 20 décembre prochain, huit bourses seront remises pour honorer les jeunes de chez nous qui poursuivent des études post-secondaires. Depuis 2003, c'est plus de 50 000 \$ en bourses qui ont servi à soutenir des étudiants de Senneterre. Merci à nos commanditaires qui encouragent la persévérance scolaire : M. Guy Bourgeois, député d'Abitibi-Est, CIBC, SOCAM Abitibi, Produits

forestiers Résolu, Projet Multi-Nature et la Corporation de développement économique de Senneterre.

CLINIQUE MOBILE DE VÉTÉRINAIRE

La Clinique vétérinaire S. Dubé inc. continue d'offrir un service de clinique mobile à Senneterre. Évitez le déplacement à Val-d'Or et profitez des prochaines visites les 11 janvier et 8 février prochain, au Centre Câlin. Composez le 819 824-5454 pour prendre un rendez-vous.

GUIDE D'ACHAT LOCAL

Pour votre magasinage des fêtes, pensez local et offrez des bons d'achat RCS à vos proches ou à vos employés! Les commerçants participants sont nombreux, variés et répertoriés dans votre guide d'achat local. Merci de contribuer au dynamisme de notre milieu et de permettre la création et le maintien d'emplois chez nous.



LE FONDS DE SÉDUCTION



Le Fonds de séduction de la MRC de La Vallée-de-l'Or a été mis en lumière dans l'édition du samedi 25 novembre 2017 du Journal de Montréal. Cette initiative, visant à pallier à la pénurie de main-d'oeuvre, consiste en une aide financière pouvant aller jusqu'à 1 500 \$ à la petite ou moyenne entreprise qui doit recruter en dehors d'un rayon de 250 km pour combler des postes de professions en demande chez nous. Si votre entreprise souffre du manque de main-d'oeuvre et que des candidatures intéressantes vous sont parvenues de l'extérieur de la région, vérifiez votre admissibilité en joignant la ligne Info-développement de la MRCVO au 819 874-IDÉE (4333).

Milleniums 2018

En route
vers le 100^e!

Une présentation de



Desjardins



CORPORATION
DÉVELOPPEMENT
ÉCONOMIQUE
SENNETERRE

Le gala entrepreneurial de Senneterre souligne la vigueur et la détermination des entrepreneurs de notre milieu. Il souhaite mettre de l'avant nos gens d'affaires et leurs entreprises. Sous la forme d'une soirée spectacle, les Milleniums présentés par Desjardins auront lieu le 13 janvier 2018 à compter de 17 h à l'École secondaire La Concorde de Senneterre.

LES NOMMÉS 2018

Développement des compétences de la main-d'oeuvre et qualité de vie au travail

PHARMACIE LEFÈVRE ET PIGEON
P.L.C. INC.

Persévérance scolaire

CLUB OPTIMISTE DE SENNETERRE
CENTRE D'ENTRAIDE ET D'AMITIÉ AUTOCHTONE DE SENNETERRE
L'ÉCOLE SECONDAIRE LA CONCORDE DE SENNETERRE
(LA CABANE À SOUPE)

Nouvelle entreprise, administration et relève

JOANIE LAFONTAINE
PARADIS & FILS
ACCOMMODATION SENNETERRE

Accueil et services

RÉSIDENCES FUNÉRAIRES DE L'ABITBI-TÉMISCAMINGUE
CAMPING CHARLES DU LAC PARENT
RONA ALLAIRE
AUBERGE DU LAC FAILLON
FLEUR DE PEAU

Développement, diversification et innovation

CAMPING CHARLES DU LAC PARENT
FORESTERIE C.S.E. INC.
PUBLICITÉ MARIE C.

UN SIXIÈME MILLÉNIUM SERA AUSSI REMIS POUR LA CATÉGORIE
HOMMAGE AUX BÂTISSEURS.

Québec



Commission scolaire
de l'Or-et-des-Bois

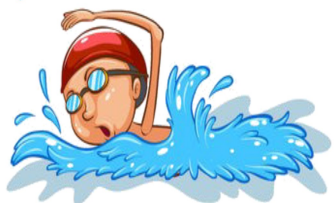


PME INTER Notaires ABITBI inc.



Pour réserver vos places, contacter le 819 737-2296 poste 221
ou par courriel à milleniums@ville.senneterre.qc.ca

Le prix est de 75 \$/pers. membre et de 85 \$/pers. non-membre
de la Corporation de développement économique de Senneterre,
taxes en sus.



Piscine

*Apprendre à nager,
c'est important*

C'est le temps de vous inscrire pour la session d'hiver!

Les inscriptions débutent le **mardi 12 décembre 2017 dès 7 heures**

http://www.ville.senneterre.qc.ca/LOISIRS_SPORTS/INSCRIPTIONENLIGNE

La session débutera le vendredi 12 janvier 2018

LOCATION DE PISCINE POUR LA PÉRIODE DES FÊTES

Les bains libres feront relâche du 22 décembre 2017 au 7 janvier 2018

Il est toujours possible de louer la piscine pour vos activités personnelles ou pour un anniversaire. Vous pouvez consulter le site Internet pour connaître les disponibilités et faire votre demande en ligne ou nous contacter par téléphone.

10 personnes et moins : 52,00 \$/heure

11 personnes et plus : 72,00 \$/heure

Aquafête : 75,00 \$/1 heure de piscine et 1 heure en salle



Nouveautés pour l'hiver 2018

Nous offrons, en journée, un cours d'**Aquaforme d'une durée de 90 minutes** et un cours de **Natation pour adultes de niveau intermédiaire**. C'est le temps de venir apprendre les nages et d'être plus à l'aise dans l'eau.

Le cours Aquamat gagne en popularité. Il s'agit d'un cours d'aqua-cardio-fitness.

Tu as envie de te dépasser? Viens l'essayer! *Ouvert aux hommes et aux femmes.*

Retour de l'**Aqua-poussette** le mercredi à 10 h 30. Viens t'entraîner avec bébé!

La session pour les **cours Récré'Eau et Anim'Eau** ainsi que pour les **cours pour adultes en soirée** seront écourtés à 9 semaines. Le tarif est ajusté en conséquence.

CURLING

Nous avons procédé à un appel d'offres sur invitation relativement à l'octroi d'un contrat de services professionnels en ingénierie pour le remplacement du système de réfrigération du Club de curling. Un comité de sélection a évalué les soumissions en utilisant un système de pondération et d'évaluation des offres, tel que prévu dans la Loi sur les cités et villes. Au terme de ce processus, la firme WSP Canada inc. a été retenue au montant de 53 578,33\$ afin de faire la conception du nouveau système de compresseur, faire la réalisation des plans et devis et d'effectuer la surveillance des travaux pour la réalisation du projet.

SUPPORT AU PROJET « TRAVAILLEUR DU MILIEU »

La Ville de Senneterre est fière de renouveler sa contribution financière pour les 3 prochaines années dans le cadre du projet en travail de milieu. La grande mobilisation de plusieurs partenaires permet à la communauté de bénéficier de la présence d'une ressource sur le terrain afin d'améliorer les conditions de vie des jeunes vivant sur notre territoire. Les objectifs du travailleur de milieu sont de :

- Promouvoir les saines habitudes de vie chez les jeunes;
- Travailler selon l'approche de réduction des méfaits;
- Sensibiliser les jeunes et leur entourage aux impacts de diverses problématiques;
- Réaliser des projets spécifiques en fonction des besoins du milieu;
- Accompagner et référer les jeunes ainsi que leur famille vers les ressources du milieu.

La Ville de Senneterre, la Municipalité de la Paroisse de Senneterre et la Municipalité de Belcourt contribuent pour 10 000 \$ par année au budget du travailleur du milieu et la contribution de chacune est calculée selon leur richesse foncière uniformisée.

RÉSERVATION EN LIGNE

Saviez-vous qu'il est maintenant possible de réserver la glace du Centre sportif André-Dubé ou la piscine du Centre Aqua-Spec directement en ligne? Pour ce faire, consultez le site Internet de la Ville de Senneterre : www.ville.senneterre.qc.ca et rendez vous à l'onglet « Loisirs et sports » et choisissez l'aréna municipal ou la piscine municipale. Vous y trouverez les instructions.

L'ACADÉMIE DES LUTINS

Les enfants de 4 ans du Centre de la petite enfance ont pu bénéficier d'un beau spectacle de Noël le 23 novembre dernier, présenté par la troupe des Productions du Raccourci. Cet événement, offert par la Ville de Senneterre, a été possible grâce à un fonds culturel provenant de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-l'Or.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE LA BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE

L'assemblée générale annuelle de la Bibliothèque intermunicipale de la Ville de Senneterre a eu lieu le 21 novembre dernier. Onze des quinze membres actifs ont élu le conseil d'administration comme suit : Mme Denise Dufour à titre de coordonnatrice et Mmes Sylvie Beaudoin et Marie-Andrée Boulet à titre d'assistantes-coordonnatrices. Nous tenons à remercier l'ensemble des bénévoles pour leur travail dévoué visant à fournir un bon service aux citoyens.

CONSTRUCTION DE LA RÉSIDENCE ÎLOT D'OR

Le 29 novembre dernier a eu lieu la première pelletée de terre du projet de construction de la résidence Îlot d'Or. Le projet de construction de 32 unités de logements est destiné aux personnes âgées de la communauté. Dix de ces logements abordables seront disponibles pour les personnes âgées autonomes ou en légère perte d'autonomie et 22 logements de type chambre en ressources intermédiaires seront également disponibles. La Ville a contribué au montage financier du projet pour un montant de 210 000 \$ répartis sur 5 ans et la réalisation des plans et devis sont en cours pour la prolongation de la rue Joseph-Gagné à l'été 2018.



FLEURONS DU QUÉBEC



Suite à la visite de l'évaluateur des Fleurons du Québec, la Ville de Senneterre est heureuse de vous annoncer qu'elle a obtenu 3 fleurons sur une possibilité de 5. Il s'agit d'un excellent résultat, qui est encore plus impressionnant, considérant que nous en étions à notre première année d'évaluation. Des représentants municipaux se sont d'ailleurs rendus à la remise officielle des attestations de classification des fleurons qui a eu lieu à Granby le 5 décembre dernier.

Nous désirons remercier chaleureusement tous les commerçants et résidents qui ont fait un effort pour embellir leur terrain. La prochaine visite se fera dans 3 ans et la Ville souhaite ardemment se rendre à 4 fleurons pour cette évaluation.

CLUB DE CURLING DE SENNETERRE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de M. Aurèle Major le 22 novembre dernier. M. Major s'est grandement impliqué depuis plus de 20 ans au Club de curling, dont 5 années à titre de président. Lui et son équipe ont donné beaucoup d'heures de bénévolat pour le bon fonctionnement du club et pour assurer le maintien de cette activité dans une période difficile. La Ville de Senneterre et le Club de curling de Senneterre tiennent à souligner l'apport de M. Major pour la communauté et présentent ses plus sincères sympathies aux membres de sa famille et amis.

100E - GALA AMATEUR



Les fêtes du 100^e de Senneterre approchent et le comité est à la recherche de musiciens, chanteurs et groupes provenant de Senneterre pour participer à un spectacle amateur lors du souper des retrouvailles. Nous aimerions regrouper sur scène des artistes musicaux de différentes générations!

Voici les conditions :

- Habiter ou avoir vécu à Senneterre;
- Être prêt à jouer avec d'autres musiciens;
- Présenter un ou deux numéros.

ESPACE POUR PERSONNE À MOBILITÉ RÉDUITE



Suite à une demande de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois, un nouveau stationnement pour personne à mobilité réduite a été aménagé devant l'entrée de l'École Chanoine-Delisle afin de permettre à l'autobus du transport adapté de se stationner et procéder au débarquement directement sur le trottoir, près de la rampe d'accès.

DÉCOREZ EN TOUTE SÉCURITÉ!

Maintenant que la première neige est tombée, nous serons plusieurs à commencer à décorer pour le temps des fêtes. Alors, ne laissez pas vos fêtes s'enflammer! Pour passer de joyeuses fêtes en toute sécurité, voici quelques conseils :

LUMIÈRES DE NOËL

- Ne branchez pas trop de jeux de lumières ou de décorations dans une même prise de courant;
- Les circuits surchargés peuvent surchauffer et provoquer un incendie;
- Utilisez des lumières portant la marque d'un organisme de certification reconnu, par exemple CSA, cUL ou cETL. Avant d'acheter ou d'utiliser des lumières de Noël ou des décorations, consultez les rappels et avis de sécurité sur le site **Canadiens en santé** pour vous informer des derniers rappels.



ARBRES DE NOËL

- Avant d'acheter un arbre naturel, assurez-vous qu'il soit frais (les aiguilles ne s'arrachent pas facilement des branches). Arrosez l'arbre quotidiennement une fois que vous l'aurez installé à l'intérieur pour le décorer;
- Installez l'arbre loin des conduits de chauffage, des radiateurs, des poêles, des foyers et des chandelles allumées;
- Conservez les décorations coupantes, cassables ou faites de métal qui comportent de petites pièces amovibles loin de la portée des enfants.

DÉPÔTS DE NEIGE

La Ville de Senneterre désire rappeler que la neige doit être entreposée dans les limites de votre terrain. **Il est interdit de déposer la neige de l'autre côté de la rue.**

L'article 14 du règlement n° 97-445 sur les nuisances stipule que « le fait de jeter ou de déposer sur les trottoirs et les rues ou dans les allées, cours, terrains et places publiques, eaux et cours d'eau municipaux, de la neige ou de la glace provenant d'un terrain privé, constitue une nuisance et est prohibé ». Des constats seront émis aux contrevenants.

Une attention particulière devra aussi être portée tout au long de la saison hivernale afin que l'accumulation de neige près des intersections n'excède pas un mètre, pour ne pas nuire à la visibilité des automobilistes.

VENTE POUR TAXES

La Ville de Senneterre tient à rappeler aux contribuables que les procédures de vente pour taxes impayées des années 2016 et antérieures se poursuivront à compter de janvier 2018. Nous vous invitons à régler vos arrérages le plus rapidement possible, afin d'éviter des frais supplémentaires.

À noter que la Ville de Senneterre vend également les immeubles dont les taxes scolaires sont impayées. Le paiement des taxes scolaires doit se faire auprès de la Commission scolaire de l'Or-et-des-Bois et de la Commission scolaire Western Québec, s'il y a lieu.

Veuillez vous référer aux factures que vous avez reçues de ces établissements.

- 13 déc. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 18 déc. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 6 janv. : **Collecte de bouteilles**, au profit du voyage étudiant 2019
 10 janv. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 13 janv. : **Milleniums**, École secondaire La Concorde
 15 janv. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 17 janv. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 24 janv. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 31 janv. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 5 fév. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 7 fév. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 14 fév. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 19 fév. : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 21 fév. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 28 fév. : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 5 mars : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 7 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 14 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 15 mars : **Souper spaghetti**, École secondaire La Concorde
 15 mars : **13^e Funspiel annuel de Senneterre**, Club de curling
 17 mars : **Mundo 6**, École secondaire La Concorde
 19 mars : **Séance du conseil**, Hôtel de ville de Senneterre
 21 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine
 28 mars : **Bingo**, Salle Marie-Reine

BIBLIOTHÈQUE INTERMUNICIPALE	
Heures d'ouverture	
Lundi	19 h à 21 h
Mardi	13 h 30 à 17 h
Mercredi	13 h 30 à 17 h
	19 h à 21 h
Jeudi	13 h 30 à 17 h
	19 h à 21 h
Vendredi	13 h 30 à 17 h
Samedi	10 h à 13 h
Dimanche	FERMÉ



info@ville.senneterre.qc.ca

Nos bureaux :
 551, 10e Avenue
 Senneterre (Québec) J0Y 2M0
 Tél. : 819 737-2296
 Téléc. : 819 737-4215

www.ville.senneterre.qc.ca



cde@ville.senneterre.qc.ca